

Historique de la lutte des Territoriaux de Pessac sur le régime indemnitaire

Septembre 2006

- L'administration réunit les 3 organisations syndicales pour débattre de la mise en place du Régime Indemnitaire à la ville de Pessac.
- A l'issue de ces 3 rencontres l'administration propose pour le niveau 1 : 70 euros au 1er janvier 2007 et 100 euros au 1er janvier 2008 y compris NBI et autres primes.

La CGT refuse et demande 150 euros hors NBI

Novembre 2006

- L'administration reste sur ses positions et les présentes au cours du CTP de novembre.
- La CGT tout en votant pour la refonte du RI exprime à nouveau son désaccord sur les montants proposés et présente une pétition du personnel allant dans ce sens et réunissant 400 signatures.

Décembre 2006

- La CGT appelle à la grève pour le 7 décembre au matin.

- Le mardi 5 décembre, Monsieur le Maire reçoit une délégation composée de représentants du personnel CGT et des collègues issues de différents services.
- Conseillés par la directrice générale des services et par le directeur des ressources humaines, il ne cède rien.
- Le jeudi 7 décembre au matin, plus de 300 agents manifestent dans le hall de la mairie.
- Monsieur le Maire, toujours conseillé par les mêmes personnes refuse une nouvelle fois de prendre en compte les revendications du personnel.
- 250 euros hors NBI pour le niveau I ainsi que les contractuels et précaires employés par la ville.
- Le jeudi soir le personnel s'invite au conseil municipal baillonnés pour ce faire voir puisque 'on ne veut pas les entendre. Cette action prouve la détermination des agents et oblige suite à une médiatisation régionale, l'administration à ouvrir les négociations.
- L'administration propose alors dès le 1er janvier 2007 100 euros pour le niveau I hors NBI et ouverture des négociations à compter de janvier 2007.

- La CGT propose alors de suspendre le mouvement de grève prévu pour le jeudi 16 décembre en attendant la réponse des agents qui sont convoqués à l'assemblée générale le matin du même jour.
- Les agents territoriaux de Pessac estiment que leurs revendications sont justifiées. L'action continuera jusqu'à l'obtention des 150 euros pour le 1er janvier 2007. Devant la détermination, l'administration cédera.
- Les négociations continueront pour qu'au 1er janvier 2008 les agents de niveau I perçoivent 50 euros de plus et au 1er janvier 2009 50 euros supplémentaire.

Un grand nombre d'agents titulaires du niveau I, contractuels ou précaires perçoivent aujourd'hui un RI de 250 euros brut. Quelques mois avant certains d'entre eux avaient un RI de 0 euros.

Les autres niveaux ont eux aussi bénéficié d'augmentation sur les deux années.

Beau combat, la solidarité et l'union a fait notre force.